

PROJET ASSOCIATIF

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

Recherches & Solidarités a pour objet de *mieux connaître et de mieux faire connaître en France toutes les formes de solidarités, au bénéfice des personnes concernées, et au service des acteurs et des décideurs du secteur associatif et plus largement de l'économie sociale.*

Sont concernées :

- Les solidarités individuelles et citoyennes, exprimées par les différentes formes de dons : don de temps, don d'argent, don de sang, don d'organes, différents dons de soi...,
- Les solidarités collectives, notamment celles qui se développent au sein des structures de l'économie sociale : mutuelles, coopératives et tout particulièrement associations et fondations. Pour mieux connaître ces solidarités collectives, R&S suit de près le bénévolat, le volontariat, l'emploi, les ressources financières, les modèles économiques et les modes de gouvernance de ces structures, en tenant compte des évolutions technologiques et sociologiques auxquelles elles sont confrontées.

Toutes ces formes de solidarités sont appréhendées sous deux aspects complémentaires : le développement personnel des individus et la qualité des pratiques, une approche collective du lien social et du comportement citoyen.

NOS DEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES

Pour mieux connaître toutes les formes de solidarités, l'association R&S :

- S'appuie sur des sources officielles : ACOSS-URSSAF, Mutualité sociale agricole, Journal officiel, direction générale des finances publiques, ministère de l'Intérieur, ministère en charge de la vie associative....
- Noue des partenariats avec les détenteurs de ces informations pour s'assurer de leur bonne interprétation, pour d'éventuels compléments et pour des échanges d'informations réciproques.
- Au-delà de ces coopérations, développe des relations avec les structures publiques et privées qui mettent dans leurs objectifs, l'amélioration de la connaissance des sujets traités par R&S.
- Veille à préserver son indépendance, au plan politique, institutionnel et économique pour disposer d'une réelle liberté d'initiative et d'expression, dans ses travaux et dans les médias.
- Prend le pouls des acteurs au travers d'enquêtes régulières : annuelles auprès des donateurs et des bénévoles ; semestrielles auprès des responsables associatifs.

- Enrichit ses analyses des travaux propres à des associations ou des fondations, réalisés en partenariat avec elles (enquêtes auprès de leurs bénévoles, de leurs donateurs ou de leurs adhérents...).
- S'entoure de spécialistes d'horizons les plus divers, réunis au sein d'un Comité d'experts bénévoles, adhérents à l'association. Leurs contributions permettent de mutualiser les connaissances et les savoir-faire sur chacun des sujets étudiés, de valider les analyses, et de présenter des travaux s'appuyant sur des approches pluridisciplinaires et transversales. Ils tiennent compte des dernières recherches, comme des réalités de terrain.
- Construit ou participe à des « *projets de recherches* » avec des laboratoires universitaires et avec des partenaires associatifs sur les sujets d'intérêt général relevant du périmètre d'observation de l'association.

Pour mieux faire connaître toutes les formes de solidarités, l'association s'efforce de communiquer le plus largement possible :

- En mettant en libre accès tous les travaux qu'elle réalise, sous réserve de l'accord de ses partenaires lorsqu'il s'agit de coopérations.
- En visant un public le plus large possible : décideurs, acteurs, chercheurs, jusqu'au grand public pour le sensibiliser aux sujets de solidarité et l'accompagner dans ses comportements de bénévole, de donateur et de citoyen en général.
- En multipliant les supports de communication : son site Internet, sa newsletter auprès de plus de 2500 correspondants fin 2013, ses trois comptes Twitter, des coopérations avec les médias spécialisés et généralistes.
- En renforçant sa présence sur les réseaux sociaux et plus largement, en mobilisant les outils numériques de plus en plus nombreux.
- En s'appuyant sur son comité d'experts et sur l'ensemble de ses adhérents et correspondants, comme autant de relais d'information.

NOTRE PROJET OPERATIONNEL

La mise en œuvre des objectifs stratégiques doit se faire dans le cadre d'un programme opérationnel fondé sur quatre axes forts :

○ Une mobilisation harmonieuse du salariat, du bénévolat et de l'expertise :

Il est indispensable d'asseoir le fonctionnement et les actions de l'association R&S sur des collaborations stables et durables. De ce point de vue, une petite équipe composée de deux salariés permanents, de quelques bénévoles très engagés, de quelques collaborateurs intervenant régulièrement, de façon ponctuelle, en fonction des besoins, assure la continuité et la coordination de toutes les actions. Cette équipe s'appuie sur les membres du comité d'experts bénévoles, renouvelé fin 2013.

La mixité de cette équipe de salariés et de bénévoles conduit à partager les mêmes objectifs, les mêmes passions, et permet utilement d'équilibrer les charges de l'association.

○ Une structure légère s'appuyant sur les outils numériques :

L'équipe a fait le choix délibéré du télétravail. Ce mode de fonctionnement limite les coûts de fonctionnement et correspond aux attentes des membres de l'équipe. Il impose en retour un partage des objectifs, une grande confiance, de la rigueur et des habitudes de travail et de communication adaptés, désormais bien ancrés au terme de dix années de travail en commun, pour l'équipe de permanents.

Les échanges au sein du conseil d'administration, au sein du comité d'experts et avec l'ensemble des adhérents, dans le cadre de l'assemblée générale se déroulent également à distance, par téléphone, par mail ou par des formulaires en ligne.

L'enjeu aujourd'hui pour l'équipe est de se donner les moyens d'utiliser les outils numériques de plus en plus nombreux, les mieux adaptés aux besoins de l'association.

○ Se centrer sur des points forts et viser l'exclusivité :

Les sujets ne manquent pas et il est indispensable de concentrer l'attention et l'effort sur des approches que l'association est parmi les seuls acteurs et opérateurs à aborder, et qui correspondent clairement aux attentes des acteurs et des décideurs. Ne pas refaire ce que d'autres structures réalisent d'une manière satisfaisante, et aller plus particulièrement vers des missions orphelines.

○ Construire un budget traduisant ce projet associatif :

- Un budget de fonctionnement limité, sans frais de siège.
- Une part significative de travaux réalisés avec nos adhérents, signe d'un bon partage des objectifs.
- Une logique de cofinancement des actions avec adhérents et partenaires, en tenant compte de leurs contraintes, pour fixer les montants à leur charge.
- Un recours exceptionnel aux subventions, uniquement dans le cadre de coopérations et en aucun cas concernant le fonctionnement de l'association.
- Une part marginale laissée éventuellement au mécénat, toujours construite sur des projets communs.
- D'éventuelles prestations à la demande, en nombre limité, donnant lieu à rémunération. Sans écarter des coopérations avec des partenaires privés qui disposent du savoir-faire utile, complémentaire à celui de R&S.

Projet actualisé et finalisé en janvier 2014

